

Permanences

Une permanence au secrétariat de la Paroisse est assurée tous les **mercredis et samedis** de 10 h. à 11 h.



au **Presbytère - 25 Grand-Place VIEUX-BERQUIN**

Téléphone : 03 28 42 70 87
Vous y rencontrerez un(e) bénévole de la paroisse qui s'efforcera de répondre à vos questions et demandes. C'est aussi lors de cette permanence qu'il convient de **déposer les demandes de baptêmes et de messes.**

Baptêmes

S'inscrire au plus vite après la naissance le samedi entre 10 h. et 11h.

à la permanence 25, grand-place à **VIEUX-BERQUIN.**

A l'inscription vous sont données les dates et lieux des deux rencontres de préparation. Les rencontres de préparation au baptême ont lieu à la

Maison Diocésaine d'Accueil
70, rue V. Deroide - 59660 MERVILLE
(en face du collège Henri Dunant)

Les rencontres ont lieu les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois précédant le baptême.

Prière de se renseigner à la permanence d'accueil et de se munir du **livret de famille** ou d'un **acte de naissance** pour toute demande de célébration de baptême.

Mariages

Les **demandes de mariages** doivent être impérativement déposées au

32, av. Clémenceau - 59660 MERVILLE
(presbytère - près de l'église)

lors des **permanences** qui ont lieu les mardi, jeudi, vendredi de 17 h.30 à 18 h.30

tél. 09 53 66 11 15

Découvrir

Le pliage de **Découvrir** de juin aura lieu le **mercredi 22 mai 2019** à **14 h.** au presbytère - **VIEUX-BERQUIN**

Intentions de messes

Elles sont à **déposer impérativement pour le 12 du mois précédent** (si vous souhaitez qu'elles soient diffusées sur le bulletin paroissial)

- pour le clocher de **LE DOULIEU**

auprès de **Claire LESAGE**

Marie-Agnès COLPAERT

- pour le clocher de **NEUF-BERQUIN**

auprès de **Marie-Agnès WACRENIER**

- pour le clocher de **VIEUX-BERQUIN**

aux permanences du mercredi et du samedi au presbytère

- pour le clocher de **SEC-BOIS**

auprès de **Olive DULONGCOURTY**

Thérèse HENNION

Rappel : l'offrande de messe est à 17,00 €

Chorales

Répétition pour les chorales des 4 clochers

le **jeudi 2 mai 2019**

à **20 h. à NEUF-BERQUIN.**



La Fraternité des malades et handicapés du secteur Flandres-Lys organise son

repas d'été,

le samedi 29 juin 2019

à partir de 11 h. 30

à la Maison Diocésaine d'Accueil

70 - rue Victorine Deroide - Merville.

Clôture des inscriptions :
le 10 juin 2019 au 03 28 48 23 80
ou au 03 28 48 23 49
participation : 15 €

Nos joies, nos peines. (rectificatif)

Une erreur s'est glissée dans l'encadré "Nos peines" de Découvrir du mois d'avril. Il fallait lire **VANDENABEELE Chantal** (et non pas Solange). Avec toutes nos excuses.

Pèlerinage à LOURDES

Pour aider certains malades à se rendre en pèlerinage à LOURDES une quête sera proposée dans la paroisse les **samedi 27 avril à NEUF-BERQUIN**
dimanche 28 avril à VIEUX-BERQUIN
samedi 4 mai à SEC-BOIS
dimanche 5 mai à LE DOULIEU.

Le coût d'un pèlerinage s'élève à 479 €. Il est toujours possible de faire un don à A.B.H. Train rose, un reçu fiscal vous sera adressé.

Merci de votre participation, soyez assurés de notre prière à LOURDES à la grotte de Massabielle.



Le Denier

Je donne

VOTRE DON.

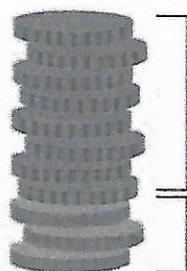
DÉDUCTIBLE DES IMPÔTS

• Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire 66% du montant de votre don au titre de l'impôt sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

• Le prélèvement à la source, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019, ne modifie en rien cet avantage fiscal.

EXEMPLE POUR UN DON DE

100 €



- 66 €
DE DÉDUCTION
FISCALE

34 €
DE COÛT RÉEL
POUR VOUS

> Vous recevrez un reçu fiscal pour justifier votre déduction.

3

COMMENT PARTICIPER ?

EN DONNANT MAINTENANT !



EN LIGNE

sur

donnons-lille.catholique.fr



PAR CHÈQUE

à l'ordre

de l'Association
Diocésaine de Lille



PAR PRÉLÈVEMENT
AUTOMATIQUE

en remplissant le mandat
SEPA ci-dessous

POURQUOI PRÉFÉRER DONNER EN

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE ?

> Pour le diocèse :

- Anticiper, en ayant une meilleure visibilité sur ses ressources et sa trésorerie.
- Suivre le rythme des dépenses des rémunérations des prêtres et des salariés laïcs, versées tous les mois.
- Réduire les frais de collecte et utiliser encore plus de ressources pour l'annonce de l'Évangile.

> Pour les donateurs :

- Manifester un engagement fort en faveur de l'Église.
 - Échelonner son soutien : il est plus facile de donner des petites sommes chaque mois.
 - Ne pas risquer d'oublier de donner.
- > Un prélèvement peut être modifié ou suspendu à tout moment, sur simple demande par téléphone, e-mail ou courrier (coordonnées au verso).